

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Écoles - Dispositifs techniques anti-covid-19 Question écrite n° 43200

Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les mesures prises dans les établissements scolaires pour lutter contre l'épidémie de covid-19. En effet, l'explosion du taux d'incidence chez les 6-10 ans démontre que les mesures sanitaires actuellement en vigueur dans les écoles ont trouvé leurs limites. Alors que des dispositifs techniques anti-covid-19 existent (portiques de désinfection, systèmes de filtration d'air, détecteurs de CO2 ...), peu ont été installés jusqu'ici. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage d'avoir recours à ces moyens complémentaires dont l'efficacité est réelle.

Données clés

Auteur: Mme Valérie Bazin-Malgras

Circonscription: Aube (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question: 43200

Rubrique: Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 décembre 2021, page 8974

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)